

## Restrictions gouvernementales du 28 octobre 2020

Suite aux annonces du Président de la République le 28 octobre dernier, l'ESGT est désormais fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Comme le Président de la République l'a annoncé le 28 octobre dernier, l'ensemble du **territoire français est à présent confiné**.

Cela engendre donc que les enseignements de l'ESGT seront à **distance à partir du lundi 2 novembre**.

Nous avons conscience que cette situation est compliquée pour nos étudiants. C'est pour cela que nos équipes sont mobilisées pour continuer à leur assurer **le meilleur enseignement possible**.

Nos étudiants seront régulièrement contactés par mail pour leur transmettre les informations indispensables à leur poursuite pédagogique.

**Voici un résumé des différentes informations importantes à savoir suite à la mise en place du confinement :**

### Adresses mails

Nous vous rappelons que nous ne communiquons avec vous qu'avec les adresses [auditeur@lecnam.net](mailto:auditeur@lecnam.net). Pensez donc à **consulter régulièrement votre messagerie** [lecnam.net](mailto:lecnam.net) ou à réaliser un transfert automatique.

### Problèmes de connexion

Les étudiants qui rencontrent des difficultés de connexion ne leur permettant pas de suivre correctement les cours à distance chez eux **peuvent accéder aux salles informatiques de l'école** afin de se connecter à l'ENF et à Teams. La demande est à adresser au préalable à sa gestionnaire de scolarité afin qu'un justificatif de déplacement soit établi pour la semaine qui suit.

### Emplois du temps

L'emploi du temps en ligne (Hyperplanning) est **mis à jour régulièrement**.

### Retour partiel en présentiel - Déplacements

**Certains TP et TD nécessitant un matériel ou des logiciels spécifiques seront réalisés en présentiel et tous les examens auront lieu en présentiel**. Afin de justifier vos déplacements, vous recevrez de vos gestionnaires de scolarité les documents nécessaires. Ces documents compléteront les attestations de déplacement réglementaires usuelles qui sont à présenter avec une pièce d'identité en cas de contrôle.

### Ouverture des bibliothèques

La **bibliothèque de l'ESGT est ouverte** les mardis et jeudis de 10h à 16h00. L'accès a lieu sur rendez-vous. Les demandes doivent être adressées par mail à : [bibliotheque.esgt@cnam.fr](mailto:bibliotheque.esgt@cnam.fr)

La **bibliothèque universitaire est ouverte** tous les jours. Toutes les informations relatives aux modalités de réservation, horaires et accès sont sur le site <http://www.bumaine.fr/> et, plus directement, sur cette page : <https://bit.ly/35NQnxr>

## Service de santé universitaire

Pendant le confinement, le **Centre de Santé de l'université reste ouvert sur rendez-vous**. Il peut notamment apporter un soutien psychologique pendant cette période difficile d'isolement social.

Pour contacter le Centre de santé

Service Médical : [sec-medecine@univ-lemans.fr](mailto:sec-medecine@univ-lemans.fr)

Service Social : [servicesocial@univ-lemans.fr](mailto:servicesocial@univ-lemans.fr)

Service Psychologique : [servicepsy@univ-lemans.fr](mailto:servicepsy@univ-lemans.fr) et 02 43 83 39 20

Plus d'informations sur cette page : <http://www.univ-lemans.fr/fr/campus-moi/centre-de-sante.html>

## Bourses

Pendant le confinement, le traitement des **bourses sur critères sociaux se poursuit** normalement. L'**aide exceptionnelle de solidarité de 150€** annoncée par le Premier Ministre sera **versée aux étudiants boursiers début décembre** avec leur mensualité de bourse habituelle, sans démarche de leur part.

## Aide exceptionnel covid Crous

Le Crous a mis en place suite au Covid certaines aides exceptionnelles afin d'aider les étudiants en précarité, rendez vous sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr) pour faire le point sur les différentes aides disponibles. Vous pourrez y retrouver des aides du quotidien ou des aides au logement notamment sur le règlement de vos factures d'énergie. Compléter cette dernière en vous renseignant sur [fournisseur-electricite](#) pour trouver les fournisseurs les plus avantageux pour vous et faire un changement gratuit en fonction de vos critères.

## Aides alimentaires

Au Crous : un service de **restauration en vente à emporter** uniquement est maintenu tous les jours de 11h à 15h au Kiosque du Resto U' Vaurouzé. L'offre reste identique à celle proposée habituellement avec notamment le menu Easy à 1€ pour les boursiers et 3,30€ pour les autres étudiants. De plus, le food truck du Resto U' Bartholdi est ouvert de 11h30 à 13h30 du lundi au vendredi devant l'amphi Garnier.

A l'épicerie solidaire étudiante du Mans : **l'activité de l'épicerie solidaire** se poursuit pendant le confinement, chaque mardi de 13h à 17h, uniquement sur rendez-vous. Réservation en ligne jusqu'au lundi minuit ou par téléphone le mardi entre 11h45 et 16h30, au 07 69 54 26 81. Plus d'infos : <https://www.facebook.com/epiceriesocialeuniversitedumans>

## Application TousAntiCovid

Nous vous recommandons de télécharger l'[application TousAntiCovid](#). En activant l'application, notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre, vous **êtes alerté si vous avez eu un contact à risque** et vous alertez les personnes qui ont été à proximité récemment si vous êtes diagnostiqué comme un cas de COVID-19. De plus, vous pouvez vous informer sur l'épidémie, vous trouvez des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez vous.

**Prenez soin de vous et de vos proches !**

**information**

# CORONAVIR COVID-19

30 octobre 2020  
1 février 2021

 voir le site de l'[ESGI](#)